

FLORESSAS



floressas2@wanadoo.fr
05 65 31 94 43

«Titre» «Prénom» «NOM»
«Adresse»
«CP» «VILLE»

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION PRINTEMPS ETE 2008



LE MOT DU MAIRE

D'abord merci !

Merci aux électeurs de notre commune qui se sont mobilisés de façon citoyenne en se rendant aux urnes et qui nous ont manifesté leur confiance.

Merci à l'équipe sortante et à son maire Madame Marie-Claude Liger qui nous ont laissé une commune en ordre et des finances saines.

La nouvelle équipe municipale est maintenant en place, elle est résolument décidée à travailler au mieux des intérêts de tous !

Cordialement !

Nicolas Froment.

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

PRESENTATION DU CONSEIL
MUNICIPAL

REACTUALISATION DES
INFORMATIONS

MANIFESTATIONS

FESTIVITES



PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- ❖ Nicolas FROMENT, Maire
- ❖ Ginette EUDIER, première adjointe
- ❖ Claude PUIBASSET, deuxième adjoint
- ❖ Marie Claude LIGER, conseillère
- ❖ Christian ESCANDE, conseiller
- ❖ Noël ROUX, conseiller
- ❖ Muriel BOUTHEMY, conseillère
- ❖ Didier CRUZOL, conseiller
- ❖ Dominique DONY, conseiller
- ❖ Alain DUTRANOIS, conseiller
- ❖ Gérard GARCIA, conseiller

REACTUALISATION DES INFORMATIONS

**LE BI (Bulletin d'information) assure la liaison entre la
Municipalité et la Population.
Vous n'y trouverez pas les dates et ordres du jour des Conseils
Municipaux, ceux-ci sont affichés en mairie, le Maire se tient à
votre disposition pendant ses heures de permanence
(voir informations ci-dessous) pour des renseignements plus
précis.**

Permanence secrétariat :

Cécile Dussin, peut vous recevoir tous les mardis et vendredis matin de 9h à midi.

Permanence du Maire :

Nicolas Froment, se tient à votre disposition les 1^{er} et 3^{ème} vendredi matin de chaque mois de 9h à 12h à la Mairie sur rendez-vous.

Contact : **06 81 18 13 64** ou par mail : nfroment@wanadoo.fr

En cas d'urgence vous pouvez appeler Monsieur le Maire à tous moments sur son portable, laisser un message et il vous répondra. Les adjoints sont également joignables sur leurs fixes et ont des répondeurs.

Employés communaux :

Catherine Hébrard travaille toute la journée du lundi : entretien du bourg, du cimetière et ménage des bâtiments communaux.

Francis Da Ponte travaille le lundi matin et le mercredi après-midi : entretien des routes (nids de poule, banquettes ébranchage.....) et petits travaux divers.

Demande d'adresses :

Afin de pouvoir vous envoyer les informations, les invitations et les BI, nous vous demandons de nous transmettre vos adresses mail (voir adresse mairie en page 1) et de nous signaler vos adresses postales précises si vous ne recevez pas nos courriers.

Mise à disposition de bennes pour enlèvement des encombrants :

- ❖ 20 juin au 27 juin 2008
- ❖ 29 août au 1^{er} septembre 2008
- ❖ 7 novembre au 11 novembre 2008

MANIFESTATIONS

❖ Le **dimanche 27 avril 2008**, le traditionnel repas des chasseurs des associations de Floressas et de GREZELS a eu lieu.

Comme à l'habitude la journée s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse entre chasseurs et non-chasseurs.

Le menu préparé par un traiteur à base de gibier des diverses battues, fut d'après les rumeurs tout à fait succulent.

Encore merci à ce grand nombre de convives.

LES CHASSEURS

❖ Le **dimanche 11 mai 2008**, le Conseil Municipal a eu le plaisir d'inviter la population :

- à la plantation du sapin des élus sur la place Paul Froment



- au dépôt d'une gerbe au monument aux morts et à un moment de recueillement
- à la visite du chantier de rénovation de la mairie et du logement locatif
- et au "pot" de l'amitié

C'est sous le soleil, qu'un public nombreux a répondu à cette invitation : les Floressacois, les élus des communes voisines, le Conseiller Général, les pompiers de Puy L'Evêque.....

L'ambiance était détendue, chaleureuse et conviviale.

Nous avons eu le plaisir de constater que beaucoup de villageois étaient intéressés par les travaux en cours dans la mairie et le logement locatif, les plans étaient à la disposition de tous et commentés par certains élus compétents.

Pour terminer cette matinée, nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif apprécié de tous. De nombreux échanges ont eu lieu, qui ont permis à certains de faire plus ample connaissance.

Nous pensons, dans un désir de proximité et de convivialité, renouveler ces moments de rencontre.

Réunion publique du 3 juin 2008



Après la délibération de principe concernant **le projet de mise en vente du bâtiment communal du presbytère**, prise à l'unanimité par le Conseil Municipal du 07 /05 /08, toute la population de Floressas a été invitée pour débattre de ce projet.

Trente-sept personnes assistaient à cette réunion publique. Monsieur le Maire a présenté **le projet de vente du presbytère** en l'argumentant ainsi:

- La commune n'a pas les moyens de financer la restauration des quatre bâtiments communaux (le château, l'église, le presbytère et la mairie).
- Les subventions se font rares !
- Notre choix s'est porté sur une restauration complète et de qualité des bâtiments : mairie et logement locatif.
-

Monsieur Chellietz, percepteur et comptable de Floressas, a fait une mise au point sur la situation financière de notre commune qu'il juge saine.

Pour monter un projet financier, Monsieur le percepteur précise qu'il n'y a que trois solutions possibles :

- Les subventions.
- L'emprunt.
- L'autofinancement (augmentation des impôts, vente du patrimoine, ...).
-
-

Afin de pouvoir continuer nos projets (entretien des bâtiments, éclairage public,....) nous avons privilégié la vente du presbytère.

Toutes les personnes présentes à cette réunion ont eu la possibilité de s'exprimer, de poser des questions (pour celles qui ne souhaitent pas prendre la parole, un cahier était à disposition). Chacun, à leur tour, Monsieur le Maire, Monsieur le percepteur et Monsieur le conseiller général, Serge Bladinières, a répondu très précisément. Tous les comptes du projet restauration mairie ont été donnés et expliqués : coût des travaux, montant des subventions, ...

La mairie a déjà reçu des propositions d'achat, elles seront examinées attentivement en fonction de l'intérêt de tous.

Nous avons clôturé cette soirée par le pot de l'amitié.

INFOS DIVERSES.... INFOS DIVERSES....

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Cette année quelques bénévoles se sont proposés pour fleurir le bourg de Floressas et nous leur en sommes reconnaissants.

Le projet a été discuté en Conseil Municipal et accepté.
Grâce à cette initiative, nous avons décidé cette année de participer au Concours des villages fleuris organisé par le Conseil Général du Lot (du 1^{er} juin au 31 août 2008).

Afin de permettre au village d'avoir toutes ses chances à ce concours, nous espérons que vous vous sentirez concernés en fleurissant vos maisons et vos jardins. Nous pensons que cette opération d'intérêt général améliorera notre cadre de vie et l'accueil touristique dans notre commune.

Tous les bénévoles sont les bienvenus pour participer à l'entretien, au désherbage et à l'arrosage.

« Que les Cieux nous soient cléments ! »



Comme chacun a pu s'en rendre compte, nous sommes en période de récession économique. Les collectivités territoriales subissent également ce phénomène.

Le Conseil Général nous informe que dans un contexte de raréfaction des ressources budgétaires, il nous faut réserver nos moyens financiers, au-delà des missions à caractère obligatoire, à la prise en compte d'objectifs ciblés, renforcer l'efficacité de nos interventions en les orientant sur des projets présentant des enjeux forts de développement du territoire.

De plus les subventions accordées aux communes seront modulées selon la valeur de leur effort fiscal. Elles seront donc réduites de moitié dans le cas d'un effort fiscal inférieur à 0,90 ou réduites d'un quart dans le cas d'un effort fiscal compris entre 0,90 et 1,10 ou elles s'exerceront en totalité, dans le cas d'un effort fiscal supérieur à 1,10.

Pour information, voilà le tableau de la valeur de l'effort fiscal sur chaque commune de notre canton :

Commune	Population *DGF 2007	Effort fiscal
Cassagnac	222	1,12
Duravel	1 071	0,84
Floressas	185	0,98
Grezels	324	1,09
Lacapelle- Cabanac	182	1,14
Lagardelle	120	0,91
Mauroux	551	1,39
Montcabrier	452	0,99
Pescadoires	140	1,31
Prayssac	2565	1,20
Puy l'Evêque	2462	1,10
Saint-Martin-Le- Redon	245	0,91
Sérignac	342	1,05
Soturac	752	0,98
Touzac	391	1,14
Vire-sur-Lot	410	1,09

Cette année la taxe d'habitation a été augmentée de 5,26% tout comme la taxe foncière sur les propriétés bâties. La taxe foncière sur les propriétés non bâties quant à elle augmente de 4,84%.

Il faudra poursuivre notre effort fiscal dans les années à venir.

*DGF : dotation globale de fonctionnement

TRAVAUX MAIRIE-LOGEMENT LOCATIF

TRAVAUX SUIVIS PAR

JEAN -YVES C A G N A C

Architecte - D.P.L.G - N° Régional 1710 - N° National 036809

Le Bourg 46220 LAGARDELLE

ENTREPRISES RETENUES APRES APPELS D'OFFRES

LOT 01 – G-O / Maçonnerie	Ent. NUEL
LOT 02 – Charpente couverture	Ent. ROUQUET
LOT 03 – Menuiseries Ext./Int.	Ent. SOPREM
LOT 04 – Plâtrerie/ Isolation	Ent. GAVRILOFF
LOT 05 – Electricité / VMC	Ent. PIVETEAU
LOT 06 – Plomberie / Sanitaire	Ent. ANDRES
LOT 07 – Revêtement de sols	Ent. PLASTIC DECOR
LOT 08 – Peinture	Ent. OMNIUM
LOT 09 – Serrurerie	Ent. RODRIGUEZ

POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Travaux déjà effectués :

- ❖ Rénovation de la charpente
- ❖ Toiture entièrement refaite(tuiles mécaniques)
- ❖ Gros œuvre de maçonnerie intérieure terminé
- ❖ Fenêtres double vitrage bois posées pour l'appartement

Suite des travaux :

- ❖ Plâtrerie
- ❖ Electricité
- ❖ Plomberie

L'enterrement du fil électrique, actuellement sur le mur de façade de la mairie a été demandé à EDF.

PROJET D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES

Nous avons fait la demande d'enfouissement des lignes électriques en vue de la réhabilitation de l'éclairage public du bourg et de certains hameaux de Floressas.

Nous avons entrepris cette démarche rapidement après avoir appris qu'il n'y aurait plus de subventions après le 31 décembre 2008. Nous savons que pour ce genre de travaux les délais sont très longs, au mieux pas avant 2010 !

Cette opération a été prise en charge par Alain Dutranois, conseiller municipal et délégué du SIER (syndicat intercommunal d'électrification rurale).

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU BOURG

Suite à l'étude ayant été effectuée par AGE environnement(technologies de l'environnement, de l'eau et de l'urbanisme) en 2005 concernant le schéma d'assainissement de la commune et à l'enquête publique qui a suivi, nous avons demandé à Aquareso (service des eaux, anciennement SBVL) de réaliser les travaux d'assainissement collectif du centre bourg (4 maisons concernées).

Nous savons que les délais de réalisation risquent d'être longs.

L'ASSOCIATION NATURE DECOUVERTE FAUNE ET FLORE

114,boulevard Gambetta, bâtiment B 46220 Prayssac

tel : 05 65 21 25 17 ou 06 42 81 65 12

armand.nature@free.fr

<http://naturedecouvertefauneflore.unblog.fr>

Présidente : Jeanine GALBOIS

a pour objet la découverte et la protection de la biodiversité animale et végétale. Cette association propose des sorties à thème, commentées et conviviales sur des circuits de randonnées pédestres avec un ornithologue de terrain.

Certaines sorties se feront sur notre commune.

Le calendrier des sorties est affiché en mairie

FESTIVITES

Dates des marchés gourmands organisés par l'office de tourisme de Mauroux (regroupant les 4 communes du plateau)

Office de Tourisme

Le bourg 46700 Mauroux

Tél. : 0565306670 - Fax : 0565364964

Email : o.t.de.mauroux@wanadoo.fr

8 juillet	Floressas
22 juillet	Lacapelle Cabanac
5 août	Mauroux
19 août	Serignac

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes organise cette année une balade gourmande le 02 août 2008. L'année dernière la famille Emter a organisé une première qui a été aux dires des participants une réussite. Il s'agit de faire découvrir notre patrimoine en y associant notre gastronomie et la dégustation de nos vins .

Nous vous proposons un circuit d'environ 6 ou 7 kilomètres avec plusieurs haltes gourmandes.

**La fête votive de notre commune aura lieu les
16 et 17 Août 2008**

SAMEDI 16:

08h 30: Randonnée pédestre et VTT

15h00 Concours de pétanque en doublette

**20h30 Repas traditionnel dansant avec
*DJP Animation***

DIMANCHE 17:

10h Messe

**11h30 Dépôt d'une gerbe au monument aux
morts suivi d'un apéritif offert par la Mairie.**

15h.30 Concours de pétanque en triplette

**20h30 Repas organisé par le comité des fêtes
ANIMATION : André Alle**

Les vins qui vous seront servis pendant les repas sont offerts par des viticulteurs locaux.

Nous avons besoin de bénévoles pour nous aider à mettre en place les festivités de cet été : randonnée, organisations diverses. Si vous êtes volontaires, faites vous connaître auprès de Vincent ROMAIN : 05 65 31 91 48 vincent.romain0@orange.fr

Un programme plus détaillé vous sera envoyé par le Comité des fêtes.

BON ETE A TOUS !